

Commune de LEREN



Révision de la carte communale

2- DOCUMENT GRAPHIQUE

Ech. 1/15000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 2015 approuvant la révision de la carte communale



Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - Rue Auguste Renoir - CS 00890 - 49100 LEREN
Téléphone 05 50 01 19 28 - Télécopie 05 50 94 50 47 - Mail : serviceurbanisme@apgl49.fr

Indications réglementaires

- Secteur A**
secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception de l'adaptation, du renouvellement et des opérations de maintenance nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
- Secteur B**
secteur où les constructions sont autorisées
- Secteur C**
secteur soumis à l'implantation d'activités, notamment celles incompatibles avec la proximité de l'habitat

